



PALATINE FRANCE MID CAP

REPORTING ESG • 30 juin 2026

SFDR Article 8

STRATÉGIE DU PRODUIT

Ce produit financier vise à investir dans des sociétés françaises de moyenne taille de capitalisation ayant de bonnes pratiques ESG en promouvant les critères environnementaux et sociaux.

Ce fonds a pour objectif de réaliser au moins 50% d'investissement durable environnemental et/ou social au sens de la SFDR.

EXCLUSIONS



La part d'investissement durable de ce produit au 30.06.2026 est de 76,39%*

*Hors cash et assimilé

SCORES ESG AU 30.06.2026

PALATINE FRANCE MID CAP

14,62 / 20

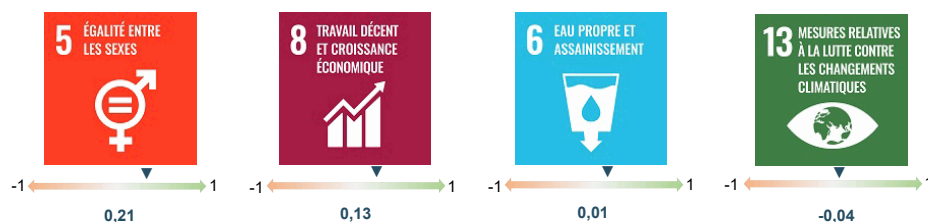
couverture 100%

CAC MID 60 NET

13,98 / 20

couverture 100%

INDICATEURS DE DURABILITÉ



EMETTEURS EN PORTEFEUILLE LES MIEUX NOTES

ÉMETTEURS LES MIEUX NOTÉS

	% actif	Score ESG	Classification NACE	Pays
COVIVIO	4,44%	18,10	Activités immobilières	France
INTER PARFUMS	2,33%	17,39	Industrie manufacturière	France
WAVESTONE	3,10%	17,34	Information et communication	France
VUSION	2,35%	16,94	Information et communication	France
SOPRA STERIA GROUP	4,95%	16,93	Information et communication	France

DÉTAIL DES 5 PRINCIPALES LIGNES DU PORTEFEUILLE

	% actif	Score ESG	Classification NACE	Pays
ELIS	5,5%	15,80	Activités de services administratifs et de soutien	France
IPSEN	5,4%	10,87	Activités spécialisées, scientifiques et techniques	France
SOPRA GROUP	5,0%	16,93	Information et communication	France
MERSEN	4,9%	15,18	Industrie manufacturière	France
LISI	4,4%	14,14	Industrie manufacturière	France



PALATINE FRANCE MID CAP

REPORTING ESG • 30 juin 2026

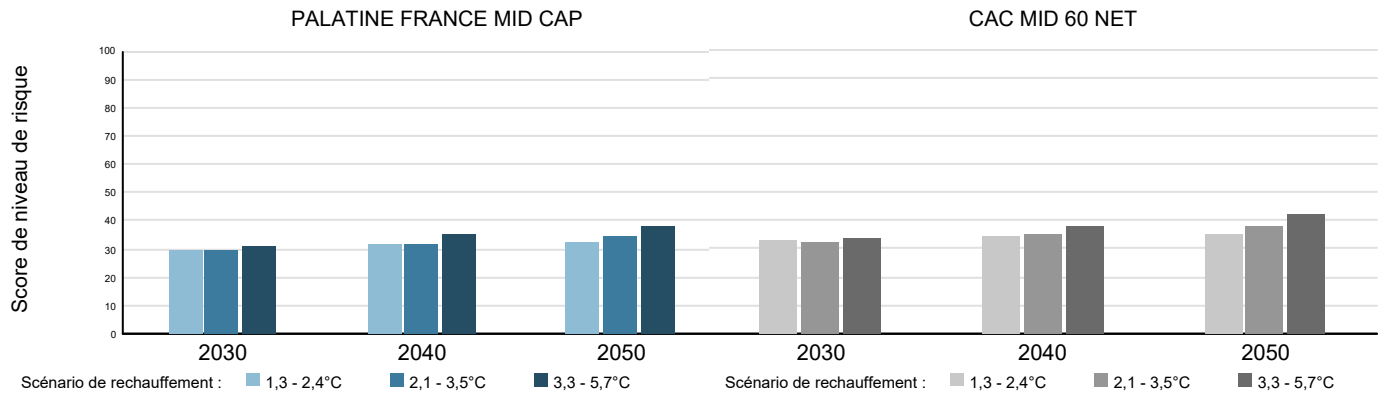
SFDR Article 8

AUTRES INDICATEURS ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE GOUVERNANCE

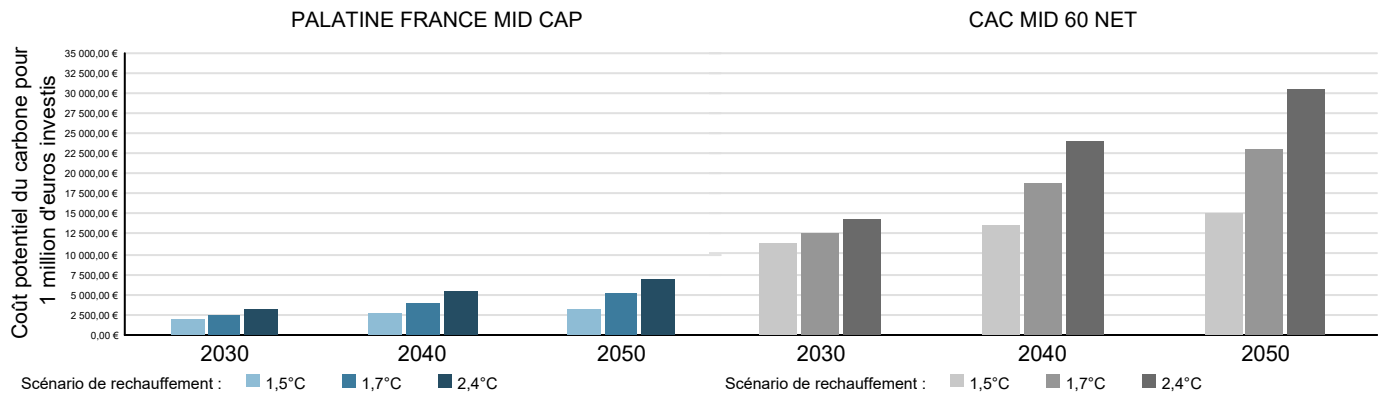
	PALATINE FRANCE MID CAP	CAC MID 60 NET
INDICATEURS CLIMATIQUES		
Empreinte carbone (TCO2e/MEUR) Scopes 1,2,3 amont & aval	1 489,59 couverture 98,94%	1 016,71 couverture 96,90%
Intensité carbone (TCO2e/MEUR) Scopes 1,2,3 amont & aval	1 383,81 couverture 98,94%	8 515,21 couverture 96,90%
Exposition aux combustibles fossiles	11,88% couverture 98,94%	6,34% couverture 96,90%
AUTRES INDICATEURS SOCIAUX ET DE GOUVERNANCE		
Part de femmes dans l'effectif	35,94% couverture 79,70%	40,86% couverture 83,69%
Pourcentage d'administrateurs indépendants	73,13% couverture 100,00%	74,88% couverture 99,42%
Pourcentage de signataires du Pacte Mondial des Nations-Unies	14,87% couverture 100,00%	25,66% couverture 100,00%

RISQUES DE DURABILITÉ

RISQUES PHYSIQUES



RISQUES DE TRANSITION





PALATINE FRANCE MID CAP

REPORTING ESG • 30 juin 2026

SFDR Article 8

MÉTHODOLOGIE

- **Score ESG** : Palatine AM s'appuie sur les données extra-financières de MSCI, d'EthiFinance et aussi sur les informations recueillies en direct ou via des brokers spécialisés qui sont ensuite traitées par son équipe interne d'analyse ESG.
- **Exclusions appliquées** : le fonds applique une politique d'exclusion qui concerne les secteurs des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques et armes biochimiques), du charbon (extraction et production d'électricité), du pétrole et du gaz (développement de nouveaux projets et production), ainsi que du tabac (production et distribution). Il exclut également les émetteurs ayant violé le Pacte mondial des Nations Unies, ainsi que ceux présentant des risques liés à la corruption, au blanchiment d'argent ou à l'évasion fiscale. Le détail des politiques d'exclusion appliquées est disponible dans la politique d'exclusion de Palatine AM : [Investissement Durable - Palatine Asset Management <https://www.palatine-am.com/investissement-durable>](https://www.palatine-am.com/investissement-durable)
- **Score de contribution aux ODDs** : Ce score est calculé en prenant la moyenne pondérée du score net d'alignement aux ODD de MSCI, en fonction du poids de détention de chaque société dans le portefeuille. La méthodologie utilisée attribue à chaque ODD un score net de contribution variant de -10 à +10, qui est ensuite ajusté sur une échelle de -1 à +1 pour ce reporting. Ce score prend en compte tant la contribution des activités économiques des entreprises que leurs processus opérationnels.
- **Empreinte carbone** : Cet indicateur correspond à l'empreinte carbone telle que définie dans l'annexe I du modèle de déclaration des principales incidences négatives sur la durabilité du règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 dit "SFDR".
- **Intensité carbone** : Cet indicateur correspond à l'intensité carbone telle que définie dans l'annexe I du modèle de déclaration des principales incidences négatives sur la durabilité du règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 dit "SFDR".
- **Exposition aux combustibles fossiles** : Pourcentage des actifs investis dans des sociétés qui tirent des revenus de la prospection, de l'exploitation minière, de l'extraction, de la production, de la transformation, du stockage, du raffinage ou de la distribution, y compris le transport, l'entreposage, et le commerce, de combustibles fossiles au sens de l'article 2, point 62), du règlement (UE) 2018/1999 du Parlement européen et du Conseil.
- **Pourcentage moyen de femmes dans l'effectif** : Moyenne du pourcentage de femmes au sein de l'effectif total des entreprises investies pondérée par le poids de ces entreprises dans le portefeuille.
- **Pourcentage d'administrateurs indépendants** : Moyenne du pourcentage d'administrateurs indépendants au sein des conseils d'administration des entreprises investies pondérée par le poids de ces entreprises dans le portefeuille.
- **Pourcentage de signataires du Pacte Mondial des Nations Unies** : Part de sociétés signataires du Pacte Mondial des Nations Unies au sein du portefeuille par rapport au nombre de sociétés total de sociétés investies.
- **Risques physiques** : Score de mesure de l'impact financier potentiel lié aux événements climatiques extrêmes qui pourraient endommager les actifs des entreprises ou perturber leurs chaînes de production. Cet indicateur est évalué à l'aide des données de S&P, il prend en compte le stress hydrique, les températures extrêmes, et les incendies et tempêtes. Le score d'exposition de chaque entreprise est ajusté selon sa sensibilité intrinsèque à chaque aléa. Il est ensuite projeté et analysé selon différents scénarios de réchauffement climatique (faible : 1,3°C - 2,4°C, intermédiaire : 2,1°C - 3,5°C, et élevé : 3,3°C - 5,7°C) et à plusieurs horizons temporels (2030, 2040, 2050).
- **Risques de transitions** : Coût carbone non anticipé qui pourrait impacter la rentabilité des investissements. Il est calculé à l'aide des données de S&P. Nous attribuons à notre portefeuille une portion de ce coût futur pour chaque entreprise détenue, en nous basant sur le ratio entre le montant de notre investissement et la valeur totale de l'entreprise (EVIC). Cette exposition est ensuite stress-testée selon plusieurs scénarios de réchauffement climatique (1,5°C, 1.7°C, 2,4°C) et à différents horizons (2030, 2040, 2050) afin d'évaluer la résilience de nos stratégies.

Les méthodologies sont détaillées dans le code de transparence du fonds. Vous pouvez les retrouver sur notre site internet, ainsi que d'autres informations complémentaires sur l'investissement durable, en cliquant ou en flashant ce QR code.



Ce document non contractuel ne présente pas un caractère publicitaire ou promotionnel. Les informations contenues dans ce document sont données à titre purement indicatif. Pour tout complément, vous devez vous reporter au DICI et au prospectus. Sources : PALATINE-AM, MSCI, ETHIFINANCES, TRUCOST (S&P GLOBAL).

Palatine Asset Management - Société Anonyme au capital de 1 917 540 €. Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF n° GP 05000014. Siège social : 86, rue de Courcelles 75008 PARIS | 950 340 885 RCS PARIS. Une société du groupe BPCE. Adresse Reporting Client : Horizons 17, 140 Boulevard Malesherbes 75017 PARIS | e-mail : amr-reporting@palatine.fr | Tél : 01.55.27.96.29 ou 01.55.27.94.26. Adresse courrier : TSA 60140 - 93736 Bobigny cedex 9 | Site internet : www.palatine-am.com